



Offre indemnisation assurance suite à un accident de la route

Par Thomas33

Bonjour,

J'aurais besoin de conseils concernant une proposition d'indemnisation de mon assurance. J'ai eu un accident de la route le 14/11/2023 en deux roues ; une voiture m'a coupé la route et a été reconnue coupable à 100%. J'ai été emmené par les pompiers aux urgences pour faire un scanner qui n'a révélé que des contusions, et j'ai eu 3 jours d'arrêt. Mon scooter est parti en épave, mais j'ai été indemnisé pour en acheter un nouveau.

Mon assurance m'a contacté en début de semaine pour vérifier que j'étais complètement guéri et que je n'avais aucunes séquelles, ce que je leur ai confirmé. Ils m'ont ensuite adressé une proposition d'indemnisation pour les souffrances endurées, d'un montant de 250?. Pensez-vous que ce montant correspond bien au préjudice subi?

Je vous remercie d'avance pour votre retour. :)

Par chaber

bonjour

pour 3 jours cette proposition est dans la moyenne nationale